



GROUPEMENT DES EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES RHONE-ALPES - AUVERGNE

PROJET ASSOCIATIF

SOMMAIRE

1. Le projet associatif porteur d'une ambition

2. Présentation de l'association
 - 2.1. Historique
 - 2.2. Responsabilité sociétale
 - 2.3. Fonctionnement
 - 2.3.1. Représentation
 - 2.3.2. Missions

3. Stratégie de développement du GESRA
 - 3.1. Capitaliser et valoriser
 - 3.2. Renforcer les partenariats et l'ancrage territorial
 - 3.3. Porter la voix des épiceries (plaidoyer)

1- LE PROJET ASSOCIATIF

Le Projet Associatif est un document de référence et un outil de communication interne et externe sur les fondements associatifs du GESRA, sur ses valeurs et ses ambitions.

Il définit les orientations et la stratégie de l'association pour les années à venir, formalise les objectifs de l'association et en précise les missions et les moyens.

L'adhésion des membres du GESRA au projet associatif est une condition d'appartenance au Groupement. Elle se concrétise par un engagement à respecter une Charte commune.

Ce document fédérateur, qui exprime une dynamique commune à l'ensemble des membres, a été adopté par le Conseil d'Administration du GESRA en date du 29 septembre 2016.

2- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association GESRA, régie par la loi du 01/07/1901, a été créée le 07/04/2004. Le GESRA est une association apolitique et aconfessionnelle.

L'association a pour objet de promouvoir, mettre en réseau, soutenir, accompagner ou conduire toutes actions concourant à la gestion et au développement des épiceries sociales et/ou solidaires de la Région Auvergne - Rhône-Alpes. Cela comprend notamment la mutualisation de l'approvisionnement et la diffusion de produits alimentaires dans le réseau des épiceries à destination de publics défavorisés, ainsi que l'organisation de formations-sensibilisations du réseau et de ses partenaires.

2.1 Historique

En 2004, six épiceries sociales et solidaires de la région Rhône-Alpes ont constitué le Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes (GESRA) pour favoriser la mutualisation de leurs actions et de leurs moyens humains, techniques et financiers.

Favoriser les échanges de pratiques, se regrouper dans le cadre d'une structure régionale, mener une réflexion collective sur les valeurs de L'Economie Sociale et Solidaire, saisir l'opportunité du soutien des collectivités et mutualiser des approvisionnements sont les principales raisons qui ont amené les épiceries à créer le groupement régional.

Principales évolutions des 13 premières années de la vie de l'association

2004	Création du GESRA et structuration du réseau. 4 000 personnes accueillies dans 6 épiceries adhérentes en 2004.
2006	Embauche d'un premier salarié, développement de l'approvisionnement mutualisé.
2007	Dynamisation et animation du réseau, première rencontre régionale. 7 000 personnes accueillies dans 14 épiceries en 2007.
2009	Etude de faisabilité de la création d'une plateforme de distribution. 9 000 personnes accueillies dans 24 épiceries en 2009.
2010	Démarrage du partenariat avec l'association Revivre pour la prestation logistique.
2012	Embauche d'un deuxième salarié, programme de formation « Les rendez-vous des CESF », publication du guide sur l'approvisionnement en fruits et légumes, changement de charte graphique.
2013	Embauche d'un troisième salarié, création d'un intranet adhérent, développement des partenariats privés, Co-construction avec les épiceries d'un référentiel d'auto-évaluation et d'amélioration. 21 000 personnes accueillies dans 32 épiceries en 2013.
2014	Croissance des approvisionnements via le catalogue du GESRA, anniversaire des 10 ans du GESRA, accompagnement de projets collaboratifs avec le monde agricole.
2015	Reconnaissance forte du GESRA par de nombreux acteurs du territoire : Collectivités Territoriales, réseaux associatifs, services décentralisés de l'Etat... Développement d'un approvisionnement local en fruits et légumes frais et inscription au catalogue de produits biologiques. 25 000 personnes accueillies dans 38 épiceries en 2015.
2016	Extension du territoire d'intervention du GESRA à l'échelle de la nouvelle Région Auvergne – Rhône-Alpes.

2.2 Responsabilité sociétale

L'ambition du GESRA est de donner une voix et un cadre à l'action collective, source d'initiatives multiples dans les champs de l'alimentation et de l'accompagnement des publics en précarité, afin de les valoriser pour stimuler la transformation sociale.

Pour répondre à cette ambition de transformation sociale, le GESRA agit dans le respect des valeurs de solidarité, d'ouverture, du vivre ensemble et de justice sociale.

Le GESRA se positionne pour un **droit** à une alimentation durable et de qualité pour tous :

- Pour une alimentation disponible (la possibilité d'obtenir des aliments doit être assurée).
- Pour une alimentation accessible (accès économique et physique).
- Pour une alimentation adéquate (adaptée à la personne – santé, culture...).
- Pour une alimentation saine et équilibrée (apports nutritionnels et diversité).
- Pour une alimentation issue d'une agriculture durable.

2.3 Fonctionnement

2.3.1 Représentation

Le fonctionnement du GESRA repose sur les principes suivants :

- Mode de gouvernance ascendant.
- Organisation horizontale basée sur la mutualisation des expériences, des compétences et des moyens. Les épiceries contribuent aux actions collectives et au partage des bonnes pratiques.
- Gouvernance assurée majoritairement par les représentants des épiceries.
- Pas d'ingérence du groupement dans le fonctionnement des épiceries membres.
- Respect de la diversité des modèles des épiceries et des territoires.

2.3.2 Missions

Le GESRA soutient le développement des épiceries sociales et solidaires qui, au quotidien, apportent une aide aux personnes accueillies pour qu'elles retrouvent de la dignité et de l'autonomie et ne s'installent pas dans des systèmes d'attribution de l'aide alimentaire qui institutionnalisent la pauvreté en reposant majoritairement sur l'assistantat.

Pour assurer ce soutien, le GESRA est engagé depuis sa création sur ses missions principales :

- Fédérer et représenter les épiceries sociales et solidaires de la région Auvergne – Rhône-Alpes qui se développent selon 5 principes fondamentaux (voir encadré ci-dessous) et qui adhèrent aux valeurs portées par le GESRA.
- Animer/ Former le réseau.
- Accompagner la création et le développement des épiceries sociales et solidaires.
- Approvisionner les épiceries.

Les épiceries sociales et solidaires peuvent être accessibles à deux types de public :

- Le public bénéficiaire rencontrant des difficultés économiques (accès conditionné à des critères financiers) et qui bénéficie de l'achat des produits à prix réduit. Le public bénéficiaire peut s'adresser directement aux épiceries ou être orienté par les services sociaux du territoire, les associations locales ou tout autre dispositif d'aide aux personnes en difficulté.
- Le public solidaire sans difficulté économique qui achète les produits au prix du marché. Ce public n'a pas accès aux produits issus de l'aide alimentaire.

Les 5 principes fondamentaux partagés par les épiceries sociales et solidaires membres du GESRA

- 1) Les produits proposés sont vendus au détail et à un tarif adapté à la situation des personnes accueillies. La participation financière est fixée en pourcentage du Prix Moyen du Marché en fonction du projet de l'épicerie et du contexte territorial.
- 2) Les produits sont accessibles en libre choix sous forme de libre-service et présentés à l'identique du commerce traditionnel.
- 3) Les approvisionnements sont diversifiés et privilégient les produits de qualité et issus des circuits courts et de proximité.
- 4) L'épicerie encourage le public accueilli à participer à la vie de la structure et propose deux types d'accompagnement :
 - Accompagnement individuel :
Projet personnel défini en termes d'objectifs et de durée avec l'appui d'un travailleur social interne ou externe à l'épicerie qui en assure le suivi.
 - Accompagnement collectif :
Organisation et animation d'ateliers collectifs afin de favoriser le lien social et la valorisation de la personne.
- 5) L'épicerie assure une gestion financière saine et transparente. Elle met en place une forme de gouvernance représentative et participative.

3- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GESRA

Le GESRA a développé ces 12 dernières années, un réseau durable d'épiceries qui lui permet d'être reconnu comme un acteur majeur de l'accès à une alimentation de qualité, complémentaire aux circuits classiques de l'aide alimentaire.

Le groupement doit aujourd'hui :

- Enrichir son offre de service auprès de ses adhérents en s'appuyant sur ses valeurs.
- Etre reconnu comme une référence porteuse d'innovation dans le champ de l'accès à l'alimentation de qualité pour tous, par les bénéficiaires, les institutions, les prescripteurs et les partenaires privés.
- Etre présent dans le débat public afin de porter la réflexion sur le droit à l'alimentation.

Le développement du GESRA s'appuie sur 3 axes stratégiques :

- 1) Capitaliser et enrichir son savoir-faire
- 2) S'ouvrir à de nouveaux partenariats
- 3) S'inscrire dans le débat public et porter la réflexion sur le droit à l'alimentation de qualité pour tous

Pour chacun de ces axes, des objectifs généraux ont été identifiés.

3.1 Objectifs généraux du 1er axe de développement

Capitaliser et enrichir son savoir-faire / mieux le valoriser auprès de ses partenaires et de ses membres

- Consolider et développer les liens avec les instances représentatives pour promouvoir la vision du GESRA et les pratiques des épiceries sociales et solidaires sur l'accès à l'alimentation de qualité auprès de l'ensemble des parties prenantes : Etat, collectivités territoriales, partenaires privés, réseaux d'appartenance et divers organismes consultatifs.
- Renforcer son appui pour l'accompagnement des porteurs de projets de création d'épicerie sociale et solidaire, notamment par la formation.
- Maintenir un lien permanent entre la tête de réseau et les adhérents : capitalisation des remontées terrain, mise en cohérence des services et actions du GESRA avec les attentes des membres, développer le sentiment d'appartenance au réseau et valoriser les bénéfices liés à l'adhésion au groupement.
- Enrichir son catalogue produit avec une offre diversifiée et de bonne qualité nutritionnelle, sanitaire et gustative à destination des publics bénéficiaires et solidaires.
- Gérer de façon optimale la croissance du groupement pour conduire ses missions.
- Faire monter en compétences l'ensemble des acteurs impliqués dans les épiceries sociales et solidaires.

3.2 Objectifs généraux du 2ème axe de développement

S'ouvrir à de nouveaux partenariats / élargir le champ d'action / renforcer l'ancrage territorial

- Développer des coopérations sur les territoires avec d'autres acteurs, en particulier du monde associatif, et être reconnu par les acteurs territoriaux comme un partenaire incontournable pour la défense d'un accès à une alimentation de qualité pour tous.
- Tisser des liens pérennes et constructifs avec les prescripteurs (travailleurs sociaux, organismes publics, associations locales...).
- Construire et expérimenter de nouvelles solidarités alimentaires :
 - o Rechercher de nouveaux partenariats, en particulier, auprès d'entreprises engagées dans une démarche de développement durable, pour développer des dons et des achats de produits alimentaires et non alimentaires.
 - o Participer à la construction d'une nouvelle forme d'approvisionnement de produits de qualité à destination des épiceries, notamment en accompagnant localement des actions

de solidarité en coopération avec des producteurs, des transformateurs, des distributeurs.

3.3 Objectifs généraux du 3ème axe de développement

S'inscrire dans le débat public et porter la réflexion sur le droit à l'alimentation de qualité pour tous (vision sociétale)

- Participer au débat public, en particulier sur le « droit à l'alimentation » aux niveaux inter-régional, national et européen.
- Faire évoluer la notion d'accès à une alimentation de qualité pour tous vers le principe d'un véritable « Droit à une alimentation de qualité pour tous ».
- Etre porteur de transformation sociale dans le respect des valeurs de solidarité, d'ouverture, du vivre ensemble et de justice sociale.
- Accompagner et responsabiliser les personnes accueillies pour favoriser un retour à l'autonomie
- Promouvoir le « Pouvoir d'agir » en favorisant la participation et l'engagement des publics accueillis dans la vie de la structure (gestion, organisation du travail, gouvernance...) et dans des actions citoyennes.
- Contribuer au changement du regard des institutions et plus généralement des citoyens sur la posture de « l'aide à l'autre ».

CONCLUSION

Le GESRA est ambitieux, ambitieux pour les épiceries afin qu'elles puissent se pérenniser, ambitieux pour les personnes qui les fréquentent, leur dignité, leur vie, leurs projets, ambitieux pour le vivre ensemble et l'échange.

Cette ambition est consciente et imprégnée de modestie, devant s'agréger avec celle portée par d'autres acteurs et participer à la construction d'un plaidoyer commun. Pour cela elle doit s'appuyer sur un projet associatif fort, s'inspirant de la vie des épiceries et de leur expérience. Ce projet associatif fort est exigeant et invite à suivre des règles et un plan d'action, mais il est aussi respectueux de la diversité des adhérents et du débat qui les anime. Il doit être vivant et étayer notre revendication d'un véritable droit reconnu à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Aux différents acteurs (Conseil d'administration, salariés, épiceries) de s'en saisir pour le porter dans leur quotidien, leurs rencontres, leurs alliances et leurs partenariats.

Nous remercions tous les bénévoles, salariés et partenaires qui ont participé de près ou de loin à la réflexion et à l'écriture de notre projet associatif